





# LA CO-GESTION DE MESURES COMPENSATOIRES LIÉES AUX PROJETS ROUTIERS

entre la direction des Routes et le service des ENS du Conseil général du Morbihan

# LA CO-GESTION DE MESURES COMPENSATOIRES LIÉES AUX PROJETS ROUTIERS

- Le contexte organisationnel au sein du département du Morbihan, de la direction des routes et du service des ENS
- L'enjeu et la volonté de cohérence
- L'inventaire des pratiques de gestion au-delà du Morbihan
- L'état des lieux des mesures compensatoires
- La création d'un outil commun
- La boîte à outils des ENS et les pistes de travail
- Les enseignements et bénéfices



Une seule entité fonctionnelle et territoriale : la direction des routes (DR)

- Missions : routes, vélo, ferroviaire, aménagements divers
- Chargée des études, travaux, entretien et exploitation en régie ou par externalisation
- Budget constant sur les 8 dernières années : Inv 40 M€ Fonct 3-4 M€

#### Objectifs 2007 après passage de 40 à 400 agents :

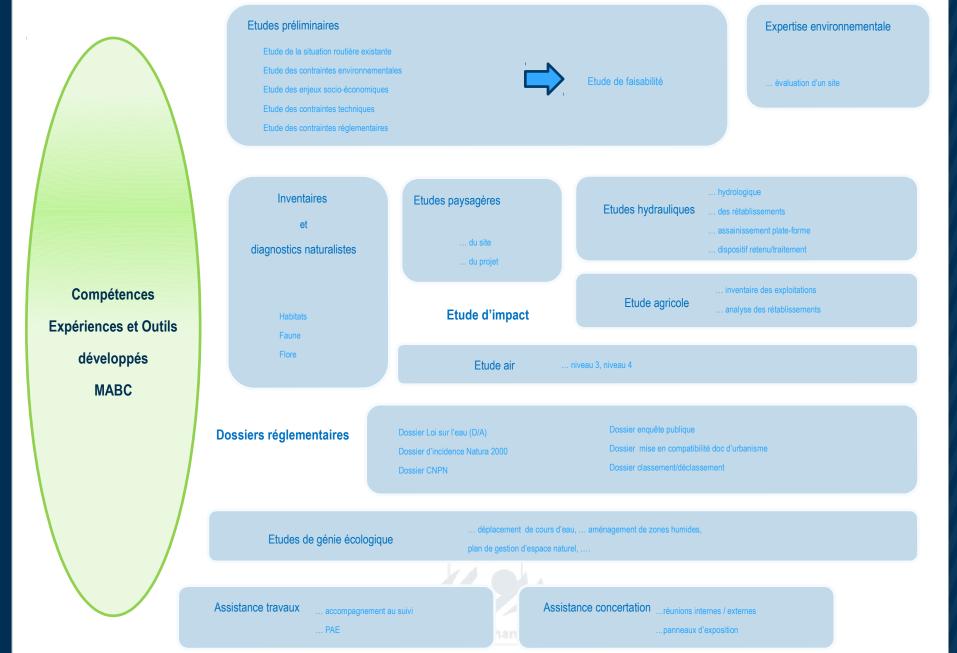
- Développer la capacité de production des autorisations environnementales par rapport au potentiel d'investissement
- S'intégrer dans une démarche de développement durable (agenda 21 opérationnel)

R »Evolution des métiers : chargés d'opérations, directeurs et responsables de service

Développement d'une démarche « d'évaluation environnementale intégrée » à la DR pour :

- n'importe quel service,
- n'importe quel agent,
- n'importe quel projet.





#### **Objectifs atteints** depuis 5 ans avec budget d'investissement constant :

- Obtention des procédures environnementales nécessaires aux travaux
- Compétences dans la mise en œuvre des mesures
- Forte expérience et développement de compétences
- Avec appui, interventions et conseils, auprès de tiers internes ou externes

#### Mais enjeu patrimonial de 270 ha de mesures compensatoires :

quid de la gestion ultérieure ?

#### Contexte d'optimisation notamment des crédits de fonctionnement :

- Développement d'une politique entretien exploitation « optimisée » pour les infrastructures
- Pas de capacité de régie pour la gestion des MC

#### Pistes envisagées mais limitées :

- Transfert de gestion vers les collectivités traversées par le projet mais limité
- Optimisation des propositions dans le cadre de la conception



Enjeu de rationalisation des objectifs en lien avec le service des ENS

#### Le service des espaces naturels sensibles (SENS) :

a pour mission la mise en œuvre de la politique des ENS du département du Morbihan, compétence volontaire des départements codifiée aux articles L. 142-1 à L. 142-13 du code de l'urbanisme.

### Définition d'un espace naturel sensible (ENS) :

Le législateur n'a pas donné de définition à la notion « d'espace naturel sensible ». Chaque département adapte sa définition en fonction de ses caractéristiques territoriales et des priorités politiques de protection qu'il se fixe.

En Morbihan, un ENS est : « un espace qui se caractérise par son intérêt écologique, sa fragilité et sa valeur patrimoniale et paysagère ».



#### La politique des espaces naturels sensibles :

- des enjeux inscrits à l'article L.142-1 : «Préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et assurer la sauvegarde des habitats naturels».
- des **missions dédiées** à l'article L.142-1: « Le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des ENS, boisés ou non ».

#### Pour cela, le département peut :

- acquérir des espaces naturels
- aménager par des « équipements légers », gérer et entretenir
- accueillir le public en tenant compte de la fragilité des milieux



La politique des espaces naturels sensibles, c'est :

• 3 380 ha d'espaces naturels départementaux, soit 163 sites répartis principalement sur la frange littorale

15 680 ha de zones de préemption réparties sur 51 communes, assimilables à des périmètres à enjeux patrimoniaux et de veille foncière







#### Le service des espaces naturels sensibles (SENS) :

#### Des ressources et des compétences :

- Expérience dans la gestion de milieux naturels qui est au cœur de sa mission Compétences en expertises environnementalistes et naturalistes (moyens, conventions, inventaires, plans de gestion)
- Acteur et animateur d'un réseau d'acteurs territoriaux, gestionnaires de milieux naturels, et capacité à les mobiliser (gestion directe et déléguée des sites)

#### Une politique de développement et de gestion des ENS :

- Un Schéma Départemental des ENS approuvé en décembre 2012
- Des axes stratégiques et des plans d'actions à diverses échelles
  - → « Conforter la transversalité inter-services et favoriser le décloisonnement sur les enjeux de biodiversité », deux objectifs inscrits dans le plan d'actions 2.4 du SDENS : « Associer les politiques foncières du département à la conservation du patrimoine naturel et géologique remarquable »



#### Un historique commun:

- Habitudes de travail de la DR qui sollicite ponctuellement appui/expertises du SENS et réciproquement
- Participation directe et ancienne du SENS à la mise en œuvre et la gestion de boisements compensateurs

#### Des préoccupations communes :

- Pérennité de la compensation par l'acquisition foncière des terrains : enjeu majeur
- Qualité du suivi et gestion ajustée des MC, aussi importantes que options de conception
- Choix de la MC : au-delà de l'obligation réglementaire, pouvoir inscrire la MC dans une logique d'aménagement et de gestion durable à l'échelle du territoire départemental
- Respect des engagements : organisation et formalisation d'un suivi



# Une volonté des élus du département du Morbihan

#### Faire converger 2 politiques sectorielles départementales :

- De par son mode de financement, la politique ENS est une MC à l'urbanisation
- Le développement et l'optimisation des infrastructures routières conduisent à des MC

#### Avoir une action publique cohérente au sein de la collectivité départementale :

- Les espaces de compensation présentent un intérêt écologique et/ou paysager
- Ces espaces nécessitent une gestion, un gestionnaire et un suivi appropriés en réponse aux engagements

- → Réflexion commune DR / SENS sur une organisation la plus pertinente pour gérer efficacement et raisonnablement les MC
- Un travail inter-service mené au cours de 2 missions temporaires
- Une feuille de route :
  - Faire l'état des lieux des pratiques de gestion de MC en département
  - Réaliser un diagnostic fin des MC
  - Créer un outil de suivi des MC
  - Identifier les outils « ENS » et les gestionnaires potentiels

# Inventaire des pratiques de gestion des MC liées aux infrastructures routières sur 41 départements

- La collaboration entre DR et direction de l'environnement pour la gestion de MC est fréquente (46 % des cas)
- Les SENS assurent conseils techniques, accompagnement des démarches foncières (34 %), suivis d'études et de travaux (54 %) de MC pour le compte de leurs collègues de DR
- En aval de la démarche, la gestion directe de MC par les SENS est encore peu courante (39 %), derrière l'appui technique.

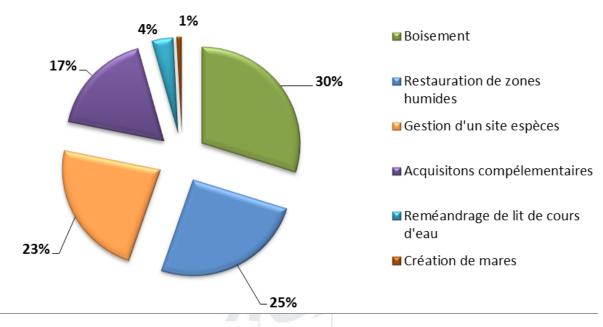
  Quelques SENS assurent l'évaluation des MC (30%)
- Les départements ont recours le plus souvent au conventionnement avec des agriculteurs (46 %) et des associations pour la gestion des MC (34 %)
- Les surfaces de MC oscillent entre 50 et 100 ha par département



#### Etat des lieux des MC liées aux infrastructures routières en Morbihan

23 projets routiers concernés
81 mesures compensatoires
Soit 270,2 hectares
32 % actuellement réalisées

# Représentation sectorielle de la nature des mesures compensatoires



#### Etat des lieux des MC liées aux infrastructures routières en Morbihan

### Approfondissement du diagnostic des mesures compensatoires :

- Compilation des informations :
  - Avancée des projets
  - Suivi des compensations
  - Entretien des espaces naturels
- Visite des compensations par un environnementaliste et un naturaliste en interne :
  - ✓ Etat des lieux au temps t de l'état des compensations
  - ✓ Identification de préconisations de gestion
  - Identification d'outils de gestion possible



#### Etat des lieux des MC liées aux infrastructures routières en Morbihan

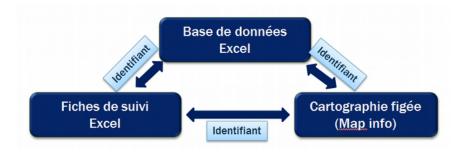
#### **Constats:**

- Une part importante de mesures compensatoires « prévues ou en cours de réalisation »
  - → 183 hectares soit près de 68 % de la surface totale
- Sur les 81 compensations, 152 hectares nécessitent des mesures de suivi
  - → Veille importante dans l'objectif de répondre aux obligations réglementaires
- Sur les 81 compensations, 164 hectares nécessitent des mesures de gestion
  - → Mise en place de modalités de gestion
- 106 hectares ne nécessitant pas réglementairement de mesures de gestion
  - → Entretien de ces milieux naturels toutefois nécessaire
  - → Acquisitions complémentaires = entretien ou cession des parcelles



#### Un outil de suivi des MC liées aux infrastructures routières en Morbihan

#### Création d'une base de données :



- une BD adossée à un SIG, comme outil d'aide à la décision et de suivi :
  - précisant les modalités adaptées de gestion et le suivi des MC avec pour principes la pérennité de la MC et l'assurance de la vocation écologique
  - indiquant la maîtrise par la propriété garantissant la pérennité de la MC
  - orientant la **recherche d'opérateurs de gestion** de patrimoine naturel pour mettre en œuvre une gestion et un suivi de l'efficacité de la MC



Une qualification, quantification et spacialisation précises de chaque MC
(liste des critères, données terrain et administratives)

# La boîte à outils de la politique ENS morbihannaise

#### Pour la recherche de tout ou partie des sites de compensation :

- La cartographie de sites à fort enjeu patrimonial inscrite au SDENS, définie à partir :
  - des zonages réglementaires et d'inventaires (Natura 2000, ZNIEFF, APPB, RNN, etc.), des listes rouges, des atlas, etc.
  - des périmètres recensés lors d'études naturalistes, études d'impact, diagnostics territoriaux, etc.
  - Des secteurs proposés par des partenaires naturalistes (indépendants, associations, opérateurs Natura 2000)
- Les **conventions de partenariat passées** avec les structures associatives départementales et régionales, expertes (CBNB, GMB, BV, etc.), qui génèrent de la donnée naturaliste territorialisée

Une capitalisation des données et résultats d'études dans une base ENS de données intra-départementale et partagée, adossée à un SIG





# La boîte à outils de la politique ENS morbihannaise

#### Pour la gestion des MC:

- Gestion directe par le service de 1 400 ha, soit 50 sites à l'aide :
  - de marchés publics de travaux et d'entretien
  - d'un chantier nature d'insertion de 8 ouvriers et un encadrant spécialisé dans la gestion conservatoire de milieux naturels
- Gestion déléguée et rémunérée à travers des conventions de gestion quinquennales passées avec :
  - des collectivités, communes et EPCI, pour 550 ha sur 59 sites
  - trois associations, également gestionnaires de RNR et RNN, pour 90 ha sur 2 sites
- Gestion déléguée à travers des conventions d'occupation temporaire avec :
  - des socio-professionnels (agriculteurs, paludiers, ostréiculteurs) pour 50 ha sur 12 sites
- Gestion déléguée à travers une convention d'assistance technique avec :
  - I'ONF pour 1 250 ha sur 40 sites



Diversité des outils de gestion, bonne connaissance des gestionnaires, grande souplesse et adaptabilité

# La recherche de gestionnaires de MC

### Trois grands types de mesures compensatoires :

- Le boisement
- Les zones humides : restauration de ZH, reméandrage de cours d'eau
- La gestion d'espèces (+ création de mares)

→ Analyse de la localisation des MC au regard de leur proximité de sites ENS, de l'existence de CTMA, d'un territoire opérationnel (type BV, sites Natura 2000, etc.), de gestionnaires.

#### Identification de 5 types de gestionnaire :

- DR-ATD
- Agriculteurs
- Service ENS (boisement et gestion directe)
- Délégation de gestion
- Chantier d'insertion ENS

Nombre de mesures	Gestionnaire actuel ou pressenti	Surface (en ha)
14	DR-ATD	59,7
12	Syndicats de BV	33,8
17	ENS (Boisement)	97,6
4	ENS (ZH)	13,2
4	ENS (Chantier insertion)	7,3
1		
29	Agriculteurs	7,4
81	Non encore affectées	51,2
	TOTAL	270,20

# Les pistes d'amélioration de la gestion des MC

#### Cadre et modalités de gestion à préciser :

- Un conventionnement sur le modèle ENS à enrichir
- Un programme opérationnel de gestion à définir en conformité avec à l'acte d'autorisation avec un double objectif de pérennité des effets de la mesure et de la vocation écologique du site
- Un suivi d'indicateurs de la réalisation et de l'efficacité de la MC
- Une exigence dans la bancarisation de la donnée pour les bilans
- Un comité de gestion élargi pour informer sur les MC

#### Des questions sur :

- Financement
- Co-suivi et co-gestion des MC
- Durée du conventionnement = ou > durée de l'engagement du MO ?
- Alimentation de la BD en continu

# Les enseignements et bénéfices de cette collaboration

- Rapprochement des cultures
- Connaissance partagée et suivi mutualisé du foncier départemental à partir de bases de données partagées et de rencontres régulières
- Mutualisation de l'ingénierie = mécanisme plus efficace
- Mutualisation des moyens humains = avantages organisationnels
- Additionnalité positive au bénéfice de politiques publiques et sectorielles
- Réseau de sites naturels sur le territoire en développement
- Réseau de gestionnaires diversifiés et multi-compétences
- Réflexion à finaliser malgré un contexte de transfert de compétences

# Merci de votre attention



